

Le conseil municipal de BAM s'est réuni le 13 avril 2016 à 20h30 en Mairie de BROYE.

Etaient présents : GANDRE Gérard ; CERCLEY Daniel ; CERCLEY Jean-François ; DEBAIN Olivier ; VUILLEMOT Geneviève ; VOILLARD Daniel ; SCHATT Alain ; MUZARD Régis ; MOUCHOT Gaëlle, ROUX Valérie.

Absent : CHOURLIN Monique

1/ Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité le BUDGET PRIMITIF 2016:

a) de la COMMUNE :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes : 481 640,00 €
INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes : 268 987,02 €

b) du Service EAU :

€ FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes : 1 29 516,00
INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes : 403 777,00 €

c) du Service ASSAINISSEMENT :

€ FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes : 76 723,00
INVESTISSEMENT : Dépenses et recettes : 31 000,00 €

2/ Contrat Mr Athias Denis :

Le Conseil Municipal accepte la mise en place d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité pour Mr Athias Denis jusqu'à sa mise à la retraite.

4/ Divers :

- Les cérémonies du 8 mai se dérouleront avec la participation des Anciens Combattants et des pompiers comme suit : - Broye-les-Pesmes : 10h30
- Aubigney : 11h00
- Montseugny : 11h30
suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes de Montseugny.

- Accepte la création d'un évènement local concernant le mariage Bourgogne / Franche-Comté sur le centre du Pont de Broye-les-Pesmes, le dimanche 19 juin 2016, de 10h00 à 14h00.

- Demande la mise en place d'un contrat avec la Grande-Résie, appliquant les mêmes tarifs eau que sur notre Commune.

- Accorde à l'unanimité une subvention de 60 € par collégien pour un voyage pédagogique en Italie et 50 € pour l'Association Prévention Routière de Haute-Saône.

- Réfléchi à la sécurité sur le carrefour de la Grande Rue - Rue de l'église et la rue du Pont.

- Accepte à l'unanimité la mise à disposition de Mr Rietmann Alexia à l'Association Foncière de Broye-Montseugny.
- Demande un autre devis à l'entreprise Richard pour le changement de compteur de la station de pompage.
- Accepte la vente sur pieds des frênes de la parcelle n°3. Une étude va être faite pour la vente des bois de la section 034ZC57 « le Feu Pré ».
- Adopte à l'unanimité le devis de l'ONF d'un montant de 34 650 € TTC pour la plantation de 5 700 chênes Sessiles 50/80 sur une surface de 5.10 ha, sur la parcelle n°26, forfait plantation garantie 800 plants/ha de 2016 à 2020

La séance est levée à 23h40.

Le Maire,
GANDRE Gérard